

Bonjour à tous,

Voici enfin le temps de la commande de groupe! Cette année, Jocelyn après des années de travail, nous a passé le flambeau à Sylvie et à moi; nous espérons être à la hauteur du service qu'il avait établi.

Comme l'an dernier, deux fournisseurs américains ont été retenus : le premier, M. Richard Howard, de Ct Daylily, nous offrira pour la quatrième année une grande diversité de plants, tant par le nombre de cultivars que par leur prix. Pour choisir parmi sa collection, cliquez sur le site [www.ctdaylily.com](http://www.ctdaylily.com).

Le second fournisseur est M. Patrick Guidry de Guidry's Daylily Garden, d'Abbeville en Louisiane. Vous trouverez sur son site [www.patrickguidry.com](http://www.patrickguidry.com), une vaste liste de cultivars récents de plusieurs hybrideurs de renom. Cependant comme la liste de prix ne comporte pas de photos, il est prudent de vérifier l'information sur le site de l'hybrideur concerné ou de consulter le site de l'AHS. ([www.daylilies.org](http://www.daylilies.org)) sous la rubrique *Data base online*.

Les frais potentiels reliés au transport des plants des E.U. vers le Canada (certificats phytosanitaires, poste et douanes) sont à la charge de l'AAHQ. Cependant cette année, la devise américaine étant beaucoup plus élevée que la nôtre, les acheteurs devront ajouter des frais de 15 % du total de la facture; l'AAHQ absorbera la différence entre le 15 % et le taux en cours.

La date limite pour les commandes est le 1er mars 2015.

Pour bénéficier des avantages des achats regroupés, vous devez obligatoirement faire votre commande par notre intermédiaire et les fournisseurs en sont avisés; aussi une seule commande par fournisseur sera acceptée et aucun ajout ne sera permis une fois la commande reçue par l'AAHQ.

Vous pouvez me faire parvenir les commandes par courriel; je la transmettrai au fournisseur concerné. Sur réception de la disponibilité de vos plants, je vous aviserai du montant du chèque à émettre et à envoyer à Mme Sylvie Champagne. (La commande deviendra officielle dès réception du paiement).

Comme les commandes seront traitées dès leur réception, il est avantageux de procéder tôt pour avoir un meilleur choix. Si vous préférez utiliser la poste, vous devez acheminer votre commande à Mme Champagne avec un chèque (émis à l'ordre de l'AAHQ) couvrant la valeur des plants majorés du 15 % d'échange de devise. Si après vérification auprès des fournisseurs un ou des plants n'étaient pas disponibles, un remboursement vous sera expédié. Vous noterez que l'AAHQ ne remettra pas de reçus pour les achats effectués.

Pour chacun des fournisseurs, indiquez votre nom, le nom du cultivar désiré ainsi que le prix en US; vous devez faire le total de votre commande en argent US et ajouter la prime de 15 % du total.

En cas de litige, l'AAHQ ne pourra être tenue responsable.

Les plants seront livrés à mon domicile et les informations relatives à la logistique seront communiquées plus tard.

Pour les commandes par la poste et pour nous envoyer votre paiement, veuillez acheminer votre envoi à l'adresse suivante :

AAHQ  
Sylvie Champagne, trésorière,  
17, rue du Trait-Carré  
Ste-Brigitte de Laval.  
G0A 3K0

Bonne sélection

Jacques Hallé



*Jacques Hallé*

Membre Conseil Administratif A.A.H.Q.

[jacques1948@videotron.ca](mailto:jacques1948@videotron.ca)